



L'Église Unie
du Canada
Conseil général

CG45 WF03 : HF04 Responsabilisation en matière d'examen vocationnel et de prise de mesures disciplinaires pour l'été 2025

Date réelle du document: août 11, 2025

Tous les groupes de discussion, à l'exception d'un seul, se sont opposés à cette proposition.

Les groupes de discussion ont relevé que cette proposition semble répondre à un incident particulier, mais ne reflète pas un problème systémique dans les processus du Bureau de la vocation.

Le Conseil de la vocation est déjà assujéti à une obligation de reddition de comptes envers l'exécutif du Conseil général. Le personnel du Bureau de la vocation est quant à lui tenu de rendre des comptes dans le cadre des processus existants du Conseil général en matière de ressources humaines.

Les groupes de discussion ont rappelé qu'un examen du Bureau de la vocation et de son fonctionnement est déjà en cours dans le cadre des activités du groupe directeur pour l'évaluation des changements structurels.

Par conséquent, l'équipe de la Voie à suivre propose :

Que le 45e Conseil général de 2025 ne donne pas suite à la proposition HF04 Responsabilisation en matière d'examen vocationnel et de prise de mesures disciplinaires (été 2025).

Type de document: [Way Forward](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Comité sur les voies à suivre](#)

Status: [Adopté](#)